

ANNEXE "A"

Tarifs de location, personnel et services

JUILLET 2019 - JUIN 2020

Location – Salle Principale

Commercial (voir Remarque 1)	1,200.00\$ ou 10 %
Commercial local (voir Remarque 1 & 2)	750.00\$ ou 10 %

Équipe technique

Directeur technique en fonction (voir Remarque 3)	26.00\$
Techniciens d'éclairage et de sonorisation (voir Remarque 3)	26.00\$
Machiniste/ Chargeur	23.00\$
Autres personnels spécialisés : opérateur à l'arc de poursuite, fly	26.00\$
Habilleur/habilleuse	31.00\$
Technicien d'accrochage	36.00\$
Heures supplémentaires (après 8 heures le même jour)	Taux de 1.5 x hr.
Pauses-repas manquées pour chaque technicien	25.00\$
Service de sécurité externe	Frais + 15 %

Équipement technique et fournitures

Piano à queue (inclus les frais d'accordage)	350.00\$
Arc de poursuite	Inclus
Générateur de brouillard au CO ₂	Inclus
Projecteur – salle principale	Inclus
Projecteur – salle Empress	Inclus
Piles AA	1.00\$
Piles 9V	3.00\$
Location d'équipement supplémentaire, Services (extérieur)	coût + livraison + 15%
Peinture de la scène et revenir au noir	250.00\$

Gérant(e) de la salle et placiers

Gérant(e) de la salle – min 4 heures (voir Remarque 3)	\$25.00
Heures supplémentaires (après 8 heures le même jour)	1.5 x hr. les taux
Placiers	100.00\$ taux fixe
Services de bar payant	Inclus
Services du bar d'accueil	coût + 15%

Frais de billetterie

Frais de billetterie % (Ventes de billets nettes)	6%
Frais d'amélioration du capital (billet de plus de 12.50\$ incl. la TVH)	5.00\$ est ajouté
Frais d'amélioration du capital (billet de moins de 12.50\$ incl. la TVH)	3.50\$ est ajouté
Billet de faveur/maximum de 50 billets	2.50\$
Billet de faveur/une fois atteint le maximum de 50 billets	7.50\$
Activités sans billet/Taux Fixe	500.00\$
Billet de faveur annulé	2.00\$

Divers

Pose d'affiches / 50 affiches minimum	2.00\$ chaque
Vente des produits dérivés – vendu par le client	15 %
Vente des produits dérivés – vendu par le Théâtre	20 %
Publicités journaux	coût + 15 %
Bulletin électronique	150.00\$
Montage de base / Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer	100.00\$
Entretien d'une pièce / Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer	100.00\$
SoCan musique sur scène	Tarif + TVH
Ré:Sonne Musique	Tarif + TVH

Remarques

1. Tarif de location se substituant à 10 % des recettes, soit le montant le plus élevé des deux, excluant le frais d'amélioration du capital.
2. Le tarif s'applique aux entreprises locales de Moncton, Dieppe et Riverview (lundi au mercredi seulement).
3. Les normes de travail du N.-B. prévoient l'application d'un tarif de 1,5 fois le tarif régulier aux employés qui travaillent les jours fériés suivants : Jour de l'An, Fête de la famille, Vendredi Saint, Fête du Canada, Fête du Nouveau-Brunswick, Fête du Travail, Jour du Souvenir et Noël.

Autres services et tarifs

A. DÉPARTMENT TECHNIQUE

A-1 Salle principale :

Équipe minimum (obligatoire dans la salle principale) :

Un directeur technique en fonction

Un technicien d'éclairage

Un technicien de sonorisation

A-2 Pauses et repas (pour chaque technicien) :

Une pause de 15 minutes après deux heures de travail

Une pause de 30 minutes après cinq heures de travail

Les techniciens demeurent en fonction pour les pauses, à moins qu'on leur donne une pause d'une heure ou plus.

A-3 Début de l'installation :

L'équipe de techniciens du Théâtre Capitol est obligatoire et ils doivent être en fonction de 30 minutes à une heure avant l'arrivée du client. Ce temps sert à préparer le théâtre et l'équipement pour l'entrée en scène.

Pour toutes demandes de renseignements techniques, veuillez contacter notre directeur technique Tony Gaudet pour un devis technique. Vous pouvez le joindre par courriel à tony@capitol.nb.ca ou par téléphone au (506) 856-4360.

B. DÉPÔT ET DOCUMENTS

Afin de finaliser notre entente de location, nous devons recevoir les éléments suivants. Les billets à votre événement seront mis en vente une fois que nous aurons reçu ce matériel. Tout dépôt est non-remboursable.

B-1 Salle principale :

Dépôt de 1200.00\$

Un exemplaire du contrat signé

C. TAXES

La taxe de vente harmonisée (15 %) s'appliquera à tout service et personnel de location.

D. LIBÉRATION DES DATES

Pour confirmer une date, le dépôt, contrat et entente pour la vente des produits dérivés doivent nous arriver dans une période de six semaines au plus tard à la suite de sa réservation. Si les items demandés ne sont pas reçus au cours de cette période, la date en question sera libérée. Nous ferons notre possible pour vous rejoindre personnellement avant de libérer la date.

THÉÂTRE CAPITOL THEATRE INC.
811 RUE MAIN STREET
MONCTON, NB
CANADA E1C 1G1
Tel: (506) 856-4377